



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
EUROSYSTEME

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

16 novembre 2020

La BCE annonce que l'interruption de service du système de paiement fera l'objet d'une expertise indépendante

- Une expertise indépendante de l'infrastructure de paiements va être lancée
- L'incident TARGET2 du 23 octobre 2020 a entraîné une interruption de service de près de dix heures
- La publication des conclusions de l'expertise interviendra au deuxième trimestre 2021

La Banque centrale européenne (BCE) va lancer une expertise indépendante suite à l'incident qui a affecté son système de règlement brut en temps réel TARGET2 le 23 octobre 2020, entraînant une interruption de service de près de dix heures. Une première enquête a établi qu'un défaut logiciel dans un équipement réseau était la cause technique spécifique de l'incident. L'expertise indépendante tiendra également compte d'autres incidents ayant affecté les services TARGET2 en 2020, y compris ceux qui ont directement et indirectement affecté TARGET2 Securities (T2S), la plateforme de règlement-livraison de titres gérée par l'Eurosysteme.

L'expertise indépendante permettra à l'Eurosysteme de tirer les enseignements de ces incidents et d'y remédier. Elle analysera la robustesse du modèle de continuité d'activité, l'adéquation des tests de reprise réguliers, l'efficacité des procédures de gestion des changements et les protocoles de communication.

Les principales conclusions de cette expertise seront communiquées aux intervenants de marché et seront rendues publiques au deuxième trimestre 2021.

L'Eurosysteme s'engage à identifier les enseignements à tirer des récents incidents en toute transparence et à prendre les mesures adéquates afin de continuer à fournir aux agents européens des infrastructures de marchés financiers extrêmement efficaces et fiables.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / 16 novembre 2020

La BCE annonce que l'interruption de service du système de paiement fera l'objet d'une expertise indépendante

TARGET2 est la principale plateforme européenne de traitement des paiements de montant élevé. Elle est détenue et gérée par l'Eurosystème, qui comprend la BCE et les dix-neuf banques centrales nationales de la zone euro. Les banques centrales et les banques commerciales peuvent soumettre des ordres de paiement en euros à TARGET2, qui y sont traités et réglés en monnaie de banque centrale, c'est-à-dire en monnaie détenue sur un compte auprès d'une banque centrale. TARGET2 règle les paiements liés aux opérations de politique monétaire de l'Eurosystème, ainsi que des opérations interbancaires et commerciales.

T2S est une plateforme gérée par l'Eurosystème qui offre un règlement harmonisé et centralisé des titres en monnaie de banque centrale. Actuellement, vingt pays européens utilisent T2S.

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à Alexandrine Bouilhet, au : +49 172 174 93 66.

Notes :

- [Qu'est-ce que TARGET2 ?](#)
- [Communication relative à l'incident du 23 octobre 2020](#)

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France